

DELTA Zofingen AG  
Untere Brühlstrasse 10  
CH-4800 Zofingen

Muenster, 14.02.2017

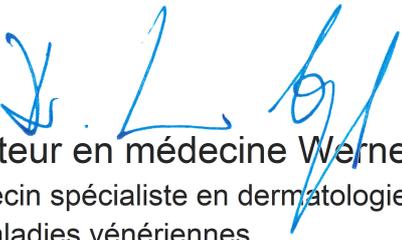
**Certificat**  
pour le produit cosmétique  
**DELTACLEAN CLEAR Mild Pure**

**Testes dermatologiques sur l'homme 2017**

Le produit susmentionné a réussi les testes dermatologiques effectués  
sous contrôle de spécialiste avec le résultat

**„très bien“**

Dans le test épicutané (sens.) selon les recommandations  
internationales ce produit ne provoquait aucune réaction d'insociabilité  
toxique irritative. Ainsi le produit peut être déclaré comme testé  
dermatologiquement.

  
Docteur en médecine Werner Voss  
médecin spécialiste en dermatologie  
et maladies vénériennes.  
Allergologie



Dermatest<sup>®</sup> GmbH | Engelstr. 37 | 48143 Münster | Germany

Tel.: +49 251 481637-0 | Fax: +49 251 481637-66  
www.dermatest.de | info@dermatost.de  
Geschäftsführer: Dr. med. Werner Voss  
Amtsgericht Münster HRB 1348 | Münsterländische Bank Thie & Co.  
BLZ 400 300 00 | Konto-Nr. 3 492 784 800 | USt-ID: DE126040147  
IBAN: DE31 4003 0000 3492 7848 00 | BIC: MLBK DEH1MUE

## Évaluation HACCP

### Produit

Désignation commerciale : DELTACLEAN CLEAR MILD PURE  
Numéro de formulation : H00032  
Numéro d'article : n.a.  
Type de produit : Nettoyant pour mains et corps  
Version : --  
Fabricant / responsable : DELTA Zofingen AG  
de la mise sur le marché : Untere Brühlstrasse 10  
CH-4800 Zofingen

La recette qui nous a été présentée pour Deltaclean Clear Mild Pure peut être considérée comme sans danger et sans danger pour la santé en cas d'utilisation conforme.

**Le produit respecte les exigences imposées aux produits pour la peau dans le cadre d'un concept HACCP.**

### Justification :

En cas d'utilisation conforme, une quantité réduite du nettoyant est appliquée et répartie sur la peau puis rincée.

Dans l'ensemble, le produit à évaluer ne contient pas de composants entraînant une classification parmi les produits nocifs pour la santé. Avec une concentration de ce type, aucune intoxication n'est à craindre en cas d'absorption orale ou cutanée du concentré.

D'autres composants sont considérés comme irritants. En cas d'ingestion du produit concentré, de faibles irritations des muqueuses sont éventuellement à craindre, en cas de contact avec les yeux, des irritations oculaires sont probables.

En cas d'utilisation conforme, aucun effet nocif pouvant laisser présager une atteinte chronique n'est connu pour les matières premières.

19/01/2021

Responsable de l'évaluation



Dr Peter Bursch \*

**\* expert agréé et assermenté par la Chambre de Commerce et d'Industrie Bonn/Rhein-Sieg dans le domaine de la classification et de l'étiquetage des marchandises et matières dangereuses (Fiches de données de sécurité)**

Données - Saisie : 05/03/2018, Date d'élaboration : 19/01/2021, voor\_0046a